



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'établissement de l'école Jean-Jacques-Bertrand

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE JEAN-JACQUES-BERTRAND

PROCÈS-VERBAL de la séance du conseil d'établissement de l'école Jean-Jacques-Bertrand tenue au 255 rue Saint-André Sud, à Farnham, le mercredi 10 octobre 2018, à 19 h00 à la bibliothèque.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Karolyne Boucher, représentante de la communauté
Gaétan Brault, directeur
Patricia Bussièrès, enseignante
François Denis, enseignant
Annie Perreault, enseignante
Marie-Claude Pineault, enseignante
Martin Benoit, parent
Annick Falcon, parent
Benoit Lanthier, parent
Édith Lauzier, parent
Pascal Longpré, parent
Geneviève Lussier, parent
Lise Roy, représentant du personnel des professionnels
Kimberley-Anne Tracey, secrétaire d'école

ÉTAIENT ABSENTS

Aucun absent

INVITÉ

Aucun invité

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19h02

Le directeur de l'école, Monsieur Gaétan Brault, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Annick Falcon, appuyé par Monsieur Benoit Lanthier et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que présenté :

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT OU D'UNE PRÉSIDENTE PARMIS LES PARENTS

Le directeur de l'école informe les participants qu'il y a lieu d'élire un membre du conseil d'établissement comme présidente ou président. Ce membre doit être un représentant des parents au sein du conseil d'établissement.

Madame Annick Falcon se propose comme présidente.

Il est proposé par Monsieur François Denis, appuyé par Monsieur Martin Benoit et résolu :

QUE la personne suivante soit élue à la présidence du conseil d'établissement de l'école Jean-Jacques-Bertrand, pour une durée d'un an.

→ Madame Annick Falcon

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21CE18-19.01

21CE18-19.02



No de résolution
ou annotation

4. NOMINATION D'UN VICE-PRÉSIDENT OU D'UNE VICE-PRÉSIDENTE PARMIS LES PARENTS

La présidente du conseil d'établissement informe les participants qu'il y a lieu d'élire un membre du conseil d'établissement comme vice-présidente ou vice-président. Ce membre doit être un représentant des parents au sein du conseil d'établissement.

Il est proposé par Monsieur Martin Benoit, appuyé par Madame Geneviève Lussier et résolu :

QUE la personne suivante soit élue à la vice-présidence du conseil d'établissement de l'école Jean-Jacques-Bertrand, pour une durée d'un an.

→ Monsieur Benoit Lanthier

21CE18-19.03

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE

La présidente du conseil d'établissement informe les participants qu'il y a lieu d'élire un membre du conseil d'établissement comme secrétaire. Toutefois, depuis plusieurs années, c'est une personne du personnel de soutien de l'école qui assume cette fonction.

Il est proposé par Madame Edith Lauzier, appuyé par Monsieur Pascal Longpré et résolu :

QUE la personne suivante soit nommée secrétaire du conseil d'établissement de l'école Jean-Jacques-Bertrand.

→ Madame Kimberley-Anne Tracey

21CE18-19.04

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. FORMULAIRES À COMPLÉTER

Les membres complètent les formulaires de la commission scolaire.

7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 JUIN 2018

Il est proposé par Monsieur François Denis, appuyé par Monsieur Pascal Longpré et résolu :

QUE le procès-verbal du 6 juin 2018 soit adopté tel que présenté :

21CE18-19.05

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 6 JUIN 2018

Monsieur Gaétan Brault et Madame Annick Falcon effectuent ensemble un suivi du procès-verbal du 6 juin 2018.

9. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public

10. PAROLE AUX ÉLÈVES

Aucun élève



No de résolution
ou annotation

11. SUJETS

a) Décisions

11.a.1 Établissement du calendrier des rencontres

Monsieur Gaéтан Brault dépose un projet de calendrier des rencontres du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2018-2019.

Il est proposé par Madame Annie Perreault, appuyé par Madame Geneviève Lussier et résolu :

QUE les dates de rencontres suivantes soient adoptées :

10 octobre 2018
14 novembre 2018
12 décembre 2018
13 février 2019
10 avril 2019
5 juin 2019

21CE18-19.06

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.a.2 Adoption du budget du conseil d'établissement

Monsieur Gaéтан Brault présente l'état des résultats du budget 2017-2018 et il présente une proposition de budget pour 2018-2019.

Il est proposé par Madame Patricia Bussièrès, appuyé par Monsieur Martin Benoit et résolu :

QUE le budget du conseil d'établissement 2018-2019 soit adopté tel que présenté :

21CE18-19.07

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.a.3 Adoption des règles de régie interne

Monsieur Gaéтан Brault présente et explique aux membres les règles de régie interne.

Il est proposé par Madame Annie Perreault., appuyé par Monsieur Martin Benoit et résolu :

QUE les règles de régie interne soient adoptées après modification du nom de la direction et du tarif pour les frais de déplacement :

21CE18-19.08

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.a.4 Nomination d'un représentant du conseil d'établissement à la Fondation éducative Jean-Jacques-Bertrand

Madame Annick Falcon informe les participants qu'il y a lieu d'élire un membre du conseil d'établissement comme représentant à la Fondation éducative Jean-Jacques-Bertrand.

Il est proposé par Madame Patricia Bussièrès, appuyé par Monsieur Pascal Longpré et résolu :

QUE Madame Karolyne Boucher agisse en tant que représentante du conseil d'établissement à la Fondation éducative Jean-Jacques-Bertrand

21CE18-19.09

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.a.5 Approbation du calendrier des activités connues à ce jour

Monsieur Gaéтан Brault présente le calendrier des activités et explique les différentes activités prévues à ce jour.

Il est proposé par Monsieur Benoit Lanthier, appuyé par Madame Lise Roy et résolu :

QUE les activités présentées dans le calendrier soient adoptées jusqu'au mois de décembre 2018 et que la suite du calendrier soit adoptée lors de la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

21CE18-19.10

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

11.a.6 Transfert de fonds à destination spéciale

Il est demandé d'autoriser la direction d'effectuer des transferts d'argent à partir des comptes de fonds à destination spéciale vers leurs comptes respectifs afin de couvrir les dépenses qui dépasseront leur budget pour l'année 2018-2019.

Il est proposé par Monsieur Martin Benoit, appuyé par Madame Geneviève Lussier et résolu :

QUE le transfert de fonds soit autorisé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.a.7 Horizon

Monsieur Gaéтан Brault présente Horizon : les volets actif, créatif et scientifique. Il présente également notre nouveau dépliant.

Il est proposé par Monsieur Benoit Lanthier, appuyé par Monsieur Pascal Longpré et résolu :

QUE les nouveaux volets Horizon ainsi que le nouveau dépliant soient adoptés tels que présentés

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Informations

11.b.1 Clientèle scolaire

Monsieur Gaéтан Brault présente un tableau illustrant la clientèle scolaire pour 2018-2019. Il donne des informations sur les codes de classification des groupes.

11.b.2 Normes et modalités d'évaluation 2018-2019 (art. 96.15.4)

Monsieur Gaéтан Brault présente les normes et modalités d'évaluation pour 2018-2019. On mentionne la modification de l'année scolaire autres compétences sera évaluée à la 3^e étape seulement.

Il est proposé par Madame Geneviève Lussier, appuyé par Madame Annie Perreault et résolu :

QUE les Normes et modalités d'évaluation 2018-2019 soient adoptés après modification tels que présentés

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.b.3 Rôle du conseil d'établissement

Monsieur Gaéтан Brault explique le rôle et le fonctionnement du conseil d'établissement aux membres présents. Il donne des précisions quant à certains articles de la loi sur l'instruction publique.

11.b.4 Portes ouvertes (18 octobre 2018)

Monsieur Gaéтан Brault convie les membres du conseil d'établissement à la soirée portes ouvertes qui aura lieu le jeudi 18 octobre 2018.

11.b.5 Documents du conseil d'établissement par courriel

Monsieur Gaéтан Brault demande aux membres s'ils préfèrent recevoir la documentation pour les rencontres du conseil d'établissement par courriel en version numérique ou en version papier. Madame Kimberley-Anne Tracey note les préférences des membres afin de procéder aux prochains envois. Il est entendu que tous les membres recevront une copie papier des documents lors des rencontres.

21CE18-19.11

21CE18-19.12

21CE18-19.13



No de résolution
ou annotation

12. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Martin Benoit fait un retour sur la rencontre du comité de parents qui s'est déroulée le 27 septembre dernier.

13. MOT DU PERSONNEL

Patricia Bussières : activités d'accueil ont bien passé. Beaucoup d'enseignement ressource. D'excellents groupes cette année au PEI.

François Denis : Félicitations à Gaétan pour son équipe : direction, enseignants, techniciens. Beaucoup d'élèves avec des particularités. Il mentionne quelques exemples : anxiété, santé mentale. Les enseignants se doivent d'être plus attentifs et sensibles aux besoins des élèves.

Annie Perreault : parle du 5^e cycle au PEI : petit niveau : Ce sont des petits groupes pour un total de 117 élèves. Bons élèves. Il faut par contre les motiver pour accomplir un travail bien fait. Elle mentionne la responsabilité du jeune face à ses absences. C'est à travailler. Le jeune ne fait pas de retour avec ses enseignants suite à son absence. Il faut responsabiliser les élèves.

Marie-Claude Pineault : Elle est arrivée au mois d'août. Elle aime l'équipe-école. Nous avons de bons élèves.

Lise Roy : travaille les besoins : elle travaille l'altruisme et la compassion. Elle travaille le cheminement et l'estime de soi avec certains élèves. Il lui reste le Sec. 5 à rencontrer.

Karolyne Boucher : elle parle de la Fondation de JJB. Le souper bénéfique aura lieu le samedi 24 novembre 2018 avec l'invité spécial : Monsieur Patrick Charlebois, conférencier. Les billets se vendent au prix de 60\$.

Annick Falcon : La présidente nous rappelle que le 50^e de JJB aura lieu le 25 mai 2019.

14. DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée du conseil d'établissement aura lieu le 14 novembre 2018 à 19 h.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 21 H22

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Monsieur François Denis, appuyé par Madame Annie Perreault et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Président

Directeur

Secrétaire